



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 05 mars 2024, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

**Présents** : Michel BRULHART, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Loïc CHRISTIN, Leila MANET, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Jean-Pierre DEMORNEX

**Absents excusés** : Angélique NICOSIA (procuration à Michel BRULHART), Nicolas PIDOUX (procuration à Emmanuelle LAURE)

**Secrétaire de séance** : Emmanuelle LAURE

*Le compte-rendu du 06 février 2024 est approuvé à l'unanimité.*

### I/ Délibérations :

#### **1/ Modification du tableau des emplois de la collectivité**

**VU** la demande formulée par les adjointes administratives assurant le secrétariat à temps non complet souhaitant modifier leur temps de travail, Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des emplois comme suit :

- Transformation du poste d'adjoint administratif à temps non complet de 17h/semaine en 14h/semaine.
- Transformation du poste d'adjoint administratif à temps non complet de 24.5h/semaine en 26h/semaine.

**Cette délibération est acceptée à l'unanimité.**

#### **2/ Budget Principal - Autorisation de mandater 25% des crédits d'investissement votés en 2023**

Mr le Maire informe l'Assemblée qu'afin d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, avant le vote du budget primitif 2024, l'autorisation doit être donnée au Maire de réaliser ces opérations comptables, dans la limite de 25% des crédits d'investissement votés sur le budget principal pour 2023.

Jusqu'au vote du budget 2024, les dépenses autorisées ne pourront pas dépasser les plafonds suivants :

Chapitre	Crédits ouverts en 2023	Plafond ouverture anticipée des crédits en 2024	Autorisation d'ouverture anticipée des crédits en investissement en 2024
2031	5600.00€	1400.00€	1400.00€
20422	3800.00€	950.00€	900.00€
<b>21</b>	<b>154 472.00€</b>	<b>38 618.00€</b>	<b>38 000.00€</b>
21312	25 000.00€	6250.00€	6200.00€
21316	35 000.00€	8750.00€	8700.00€
2135	5500.00€	1375.00€	1300.00€
2152	7000 00€	1750.00€	1700.00€
21568	6048.00€	1512.00€	1500.00€
21578	20 000.00€	5000.00€	5000.00€
2158	2000.00€	500.00€	500.00€
2183	1600.00€	400.00€	400.00€
2184	35 100.00€	8775.00€	8700.00€
2188	17 224.00€	4306.00€	4000.00€
<b>23</b>	<b>1 066 482.99€</b>	<b>266 620.75€</b>	<b>266 600.00€</b>
2313	40 000.00€	10 000.00€	<b>10 000.00€</b>
2315	1026 482.99€	256 620.75	<b>256 600.00€</b>
<b>Total</b>	<b>1 230 354.99€</b>	<b>307 588.75€</b>	<b>306 900.00€</b>

**Cette délibération est acceptée à l'unanimité.**

### **3/ Organisation temps scolaire**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de renouveler l'organisation du temps scolaire de l'école de Saint-Jean-de-Gonville à compter de la rentrée 2024.

En concertation avec l'équipe enseignante, il est proposé de maintenir le rythme scolaire à 4 jours.

Ainsi les élèves auront cours les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

**Cette délibération est acceptée à l'unanimité.**

### **II/ Planning mensuel des réunions et évènements**

Jeudi 07/03/24 à 18h30 à Péron :	SIVOS
Samedi 09/03/24 à 14h30 à Péron :	Assemblée Générale Verger du Tiocan
Mardi 12/03/24 à 18h30 à St-Jean :	Conseil d'école
Mardi 12/03/24 à 18h30 à Gex :	Conseil des Maires
Mercredi 13/03/24 à 18h30 à Gex :	Commission Déplacement

Jeudi 14/03/24 à 18h30 à Gex :	Commission Aménagement
Mardi 19/03/24 à 10h00 à St-Jean :	Commission des Impôts
Mardi 19/03/24 à 18h30 à Prévessin :	Commission Cadre de Vie
Mercredi 20/03/24 à 18h30 à Gex :	Commission ETIC
Mardi 26/03/24 à 18h30 à Gex :	Commission Environnement
Mercredi 27/03/24 à 19h00 à Gex :	Conseil Communautaire
Jeudi 28/03/24 à 18h00 à Prévessin :	COTECH Régie
Jeudi 28/03/24 à 18h30 à Gex :	Commission Santé – Solidarité

### III/ Dépenses

COPIES NOV 2023 JANV 2024	XEROX A2X	1 078.94€
CHEQUES DEJEUNERS JANVIER	UP CHEQUE DEJEU	1 008.00€
BIP POMPIERS	TPL SYSTEMES DE	1 136.52€
CONSO ELECT SALLE POLYVALENTE	TOTAL ENERGIES	1 101.41€
ISOLATION ECOLE	BONGLET	9 895.20€
POSE DECO NOEL CANDELABRES	SALENDRE RESEAU	4 848.00€
FOURN POSE PRISES ILLUMINATION	SALENDRE RESEAU	2 940.00€
CONSO ELECT ECOLE JANVIER 2024	TOTALENERGIES	3 002.77€
REPRISE RESEAU AEP FONTAINE	RAMPA	26 191.70€
PROFILS ALU CHASSIS ECOLE	FERBLANTERIE	1 003.44€
CONSO ELECT BAT COMMUNAUX	EDF COLLECTI	2 940.91€
TAM COMMUNE	DDFIP AIN	3 321.00€
REPAS CANTINE CL JANV 2024	BOURG TRAITE	10 423.04€
MUR DE SOUTÈNEMENT ECOLE	BOUM PAYSAGE	8 806.00€
CONTRAT MAINTENANCE 2024	BERGER LEVRA	2 843.90€
VIE ETRAZ PLATEAU EGLISE NH 1	AINTEGRA	4 632.00€
VIE ETRAZ PLATEAU EGLISE NH 2	AINTEGRA	1 188.00 €
FIOUL SERVICE TECHNIQUE	LA MURE BIANCO	3 864.14 €
CHEQUES DEJEUNERS FEVRIER	UP COOP	1 000.00 €

## IV/ Commissions

### **1/ Communication-Social**

Le repas des aînés a eu lieu le dimanche 25 février, il a réuni 73 gonvillois. Tout s'est bien passé et les convives sont repartis contents de leur journée. Seul petit bémol : il nous a manqué une ou deux personnes pour laver les 240 verres autour de 16h.

L'InfoGonville est en cours de préparation, il devrait partir à l'impression cette semaine, au plus tard début de semaine prochaine.

### **2/ Scolaire**

Pas de changement au niveau des effectifs qui restent à 268 élèves.

Les inscriptions scolaires auront lieu du 8 au 10 avril, uniquement par mail.

### **3/ Travaux**

Les travaux pour le trottoir rue de l'Etraz ont bien avancé. Pas grand-chose d'autre concernant les travaux ce mois-ci.

### **4/ Urbanisme**

Les communes doivent désigner des zones pour mettre des panneaux solaires, il va falloir réunir une commission travaux pour le faire. Il n'y a pas de surface particulière, cela peut-être sur un terrain ou sur un bâtiment à condition que celui-là puisse structurellement accueillir une telle installation.

La SAFER a contacté la mairie à propos du hangar à Choudans, le projet n'est pas conforme au cahier des charges. Le bâtiment devra être revendu à quelqu'un qui aura un projet agricole.

## V/ Commissions de la Communauté d'agglomération

Régie des eaux : le comité technique s'est réuni le jeudi 29 février pour la présentation du budget. Projet à venir : changer la canalisation d'eau potable du captage de Greny jusqu'au réservoir de Choudans. On ne pourra pas reprendre le tracé d'origine car il y a eu des constructions, il faudra donc réfléchir à un autre tracé.

Conseil Communautaire : il a été question des finances avec le vote du budget.

Conseil des Maires : il a été suivi d'une commission déplacement ouverte aux maires. Il a été question de la mise en révision du PLUIH qui va arriver très prochainement. Il y a eu également des discussions sur le schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui regrouperait un certain nombre d'intercommunalités du bassin lémanique. Il pourrait donner plus de poids face à Genève.

## VI/ Divers

La halte-garderie la Roulinotte n'a toujours pas repris son activité car elle cherche toujours un(e) directeur (trice). Lors d'une réunion à Segny il a été convenu que de 15 places on passerait à 12 places ce qui permettrait de se passer de direction. La réouverture est souhaitée le plus rapidement possible. Il faudrait embaucher une 3<sup>ième</sup> personne pour pouvoir dépanner en cas d'absence d'une des deux salariées.

Résultats 2023 de la Gendarmerie : le nombre total d'infractions est en légère baisse comme le nombre d'heures de sécurité routière. Le nombre d'heures de gendarmes a baissé de 90h par rapport à 2022 à cause d'un manque d'effectifs qui devrait être réglé en 2024. Cependant le nombre d'interventions est en hausse (9 cambriolages au lieu de 4 en 2022, violences intra familiales, ...).

Diagnostic sur les platanes devant la Mairie : certains sont malades, il y en a un qui doit être coupé d'urgence et pour les autres il va falloir un diagnostic plus approfondi et une surveillance.

Rappel : la Cérémonie du 8 mai aura lieu à Saint-Jean-de-Gonville cette année, certainement en fin d'après-midi.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin.

*La séance est levée à 20h55*

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Mardi 02 avril**